

Ste-Sophie de Levrard, 7 août. — Actions de grâces et reconnaissance à Notre-Dame du T. S. Rosaire pour guérison d'un engourdissement chronique des bras, obtenue à la suite d'une promesse de faire publier dans les *Annales* ma guérison, si je l'obtenais. — Mme A. D.

Warren, R. I., 29 juillet. — Ma femme était malade et je fis une neuvaine en l'honneur de Notre-Dame du T. S. Rosaire, promettant que si elle était guérie, je ferais publier la chose dans les *Annales*. Je me fais un devoir d'accomplir ma promesse. — Isaac Garceau.

N. N., 6 août. — Dans le courant de mai dernier, je fus atteint d'une maladie grave. Je promis de faire un pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine et de faire chanter une grand'messe au Sanctuaire de Notre-Dame du T. S. Rosaire, pour le repos des âmes du purgatoire les plus délaissées, si j'obtenais ma guérison: j'ai été exaucé, j'ai fait mon pèlerinage; ci-inclus \$3.00 pour une grand'messe et cinquante cents pour une année d'abonnement aux *Annales*. Prière de publier. — L. B.

Trois-Rivières, 13 août. — Mon mari est malade depuis treize ans, mon fils l'était depuis un an. Dans notre affliction, je m'adressai à celle qu'on n'a jamais invoquée en vain, Marie, Reine du T. S. Rosaire. Je demandais la conservation des jours de mon mari et la santé pour mon fils. Pour obtenir ces grâces, je promis un pèlerinage à Notre-Dame du T. S. Rosaire. Je considère que nous avons été exaucés: mon mari est toujours souffrant, mais la Sainte-Vierge le conserve à sa famille où son autorité, respectée, est bien nécessaire; mon fils va mieux et a commencé à travailler.

Une autre faveur de protection pour laquelle nous sommes bien reconnaissants à la Reine du T. S. Rosaire: une de nos enfants a eu la picotte, mais les quatre autres n'ont pas été atteints. Offrande au Sanctuaire \$1.00. — Dame de Trois-Rivières.

St-Raymond, 12 août. — Je viens me recommander à Notre-Dame du T. S. Rosaire pour une grâce particulière. J'ai déjà fait plusieurs neuvaines, mais je ne me laisse pas rebuter. Mes prières ne paraissent pas exaucées, mais j'ai toute confiance en la miséricordieuse bonté et en la puissance de la Reine du Rosaire. — M. A. B.

St-Luc, — L'an dernier, nous étions deux abonnés des *Annales* bien malades. Nous avons fait chacun une neuvaine à la Sainte Vierge, avec promesse de faire publier notre guérison si nous l'obtenions. Notre prière a été exaucée et nous avons négligé d'accomplir notre promesse jusqu'à ce jour. L'on demande pardon à Notre-Dame. J'ai obtenu différentes faveurs par l'intercession de saint Antoine et de saint Benoît. Je demande le secours des prières qui se font au Sanctuaire. J'envoie 5c pour faire brûler une lampe.

Haverhill, Mass., 15 août. — Une enflure inquiétante m'était survenue au bras, par suite de la vaccination. Je fis usage des roses bénites et promis de faire publier ma guérison dans les *Annales*, si je l'obtenais. Le mal a disparu. Je remercie Notre-Dame du T. S. Rosaire de m'avoir exaucée. — Mme Vve. B. B.